

## CARNET

**Une promotion chez Hogan Lovells**

**Pierre-Marie Boya**, spécialisé dans les opérations de private equity et M&A (LBO, opérations de take private, acquisitions et cessions, levées de fonds) accède au rang d'associé au sein de l'équipe Corporate d'Hogan Lovells qui compte désormais près de 50 avocats dont 10 associés. Fonds d'investissement et fonds de capital-risque, ainsi que des sociétés cotées ou non composent sa clientèle. Ses secteurs de prédilection : la tech, la santé, les industries hautement réglementées, l'énergie et les infrastructures. Pierre-Marie Boya dispose d'une expertise particulière dans les deals impliquant plusieurs juridictions, mais également les opérations secondaires de private equity (GP-led, LP-stake, strip sale transactions, etc.).

**Reed Smith coopte en contentieux**

**Pierre-Céols Fischer**, 36 ans, accède au rang d'associé au sein de l'équipe Contentieux de Reed Smith, ce qui porte à 21 le nombre d'associés de l'implantation parisienne dirigée par Natasha Tardif, managing partner. L'avocat, qui a intégré le cabinet en 2017 avant d'être promu counsel en 2024, s'appuie sur une expertise en matière de voies d'exécution et notamment de problématiques de garanties à première demande. Il a officié précédemment chez Herbert Smith Freehills (2013-2015) et Dentons (2015-2017). Sa clientèle, développée en particulier en Afrique et en Asie, est composée de groupes français et internationaux dans des secteurs tels que la construction, la banque, l'énergie, la distribution, les nouvelles technologies et la santé. Pierre-Céols Fischer est titulaire d'un master 2 droit des affaires et économie de l'École de droit de la Sorbonne, d'un LLM de l'université de Cologne et d'un LLM du Georgetown University Law Center.

**Marine Lamotte devient associée chez UGGC**

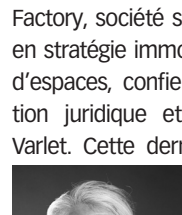
UGGC Avocats coopte en tant qu'associée Marine Lamotte, qui a commencé sa carrière au sein de son département Droit social en 2011, puis y a été promue counsel en 2020. Marine Lamotte conseille les entreprises sur les différents aspects de la relation de travail, et plus spécifiquement dans les relations collectives du travail, notamment concernant la gestion des représentants du personnel, les négociations sociales et les restructurations. La French Tech est son secteur d'activité de prédilection. Marine Lamotte est diplômée d'un master 2 droit des affaires de l'université Paris I Panthéon-Sorbonne et d'un LLM droit des affaires de l'université de Montréal.

**GGV Avocats crée un pôle droit pénal avec Stéphanie Zaks**

**Stéphanie Zaks** rejoint GGV Avocats en vue de la mise en place d'un pôle dédié au droit pénal (droit pénal des affaires, droit pénal du travail, droit pénal public et de l'environnement) et droit de la presse/et propriété intellectuelle (diffamation, droit à l'image et à la vie privée, contrefaçon, concurrence déloyale et dénigrement, etc.). L'avocate, qui est accompagnée de son collaborateur Marceau Vidal, a également pour mission de renforcer l'activité du pôle droit social et compliance du cabinet en matière de contentieux et d'enquêtes internes. Sa clientèle est composée de groupes, PME, établissements publics, collectivités territoriales, associations et personnes physiques, ainsi que des organes de presse écrite, Internet et audiovisuelle nationaux, des maisons d'édition ou encore des plateformes digitales en matière de droit de la presse. Diplômée d'un magistère droit social et d'un DEA droit social et syndical de l'université Paris X Nanterre, Stéphanie Zaks a précédemment exercé chez Lysias (2005-2006), Darteville Benazerf Merlet Dubest (2007-2009) et Mayer Brown (2009-2011), avant de fonder le Cabinet Zaks en 2011.

**Vassaux Avocat voit le jour**

**France Vassaux**, qui s'appuie sur plus de 20 ans d'expérience dans la gestion d'actifs, et en particulier dans le capital-investissement, lance sa structure baptisée Vassaux Avocat. Cette dernière est positionnée en affaires réglementaires, ESG et finance durable. France Vassaux, titulaire d'un DEA droit international et européen de la Faculté de droit de Rouen et d'un Executive MBA d'HEC, est avocate au barreau de Paris depuis 2022. Après avoir passé près de huit ans dans des sociétés de gestion d'actifs, notamment en tant que responsable juridique et conformité, elle a été successivement en charge de l'expertise sur le capital-investissement, l'épargne salariale et l'épargne retraite à la direction de la Gestion d'actifs, puis adjointe du responsable de l'Audit interne au sein de l'Autorité des marchés financiers (2006-2011). Elle a ensuite rejoint France Invest (anciennement AFIC), en 2011, en tant que directrice des affaires juridiques et fiscales, avant d'être nommée directrice générale adjointe en 2019. Depuis 2022, France Vassaux était associée chez Simmons & Simmons.

**Caroline Varlet, directrice juridique et compliance de Factory**

Factory, société spécialisée dans le conseil en stratégie immobilière et l'aménagement d'espaces, confie le pilotage de sa direction juridique et compliance à Caroline Varlet. Cette dernière, après avoir exercé comme avocate chez Hogan Lovells en France et à Londres (1998-2012), a rejoint JLL en 2013 comme directrice juridique et compliance pour la France, le Luxembourg, les Pays-Bas et la Belgique. Chez Factory, Caroline Varlet aura pour mission de structurer et de sécuriser l'activité de l'entreprise face aux risques juridiques et aux évolutions réglementaires, tout en soutenant les projets de développement en France et en Italie. Elle est diplômée d'un DEA droit des affaires et droit économique de l'université Paris I Panthéon-Sorbonne.